



3^{ème} Lettre d'information du mandat 2020-2026

Courriel : mairie@aunay-sous-auneau.fr
Site municipal : www.aunay-sous-auneau.fr
Tél. : 02 37 31 81 01 - Télécopie : 02 37 31 36 38
Distribution : 30/03/2021

NUMEROS UTILES

ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous au : 02 37 20 14 42

URGENCES

SAMU : 15 ou d'un portable 112

Centre Régional anti-poison de Paris : 01.40.05.48.48

Gendarmerie : 17 - **Pompiers** : 18

Pharmacie de garde : 17 ou 3237

VEOLIA (Astreinte Eau/Assainissement) : 0 969 323 729

ERDF « ENEDIS » (Réseau électricité) : 0 969 321 811

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Lundi et Mercredi de 9h00 à 12h30.
- Mardi et Vendredi de 13h30 à 17h30.
- Jeudi de 13h30 à 18h30.

Possibilité de recevoir sur rendez-vous en dehors de ces horaires. Monsieur le Maire et ses Adjointes reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

LE CARNET

NAISSANCES *

- DUFRENOIS Chris né le 11/02/2021

DÉCÈS

- Alain FAGNOU le 01/12/2020
- Rachel DARIEN le 16/01/2021
- Solange BORDIER le 15/02/2021

* Seuls figurent dans ce carnet les mariages, baptêmes civils, pacs et naissances dont les intéressés ont accepté la publication

Chers administrés,

Le printemps est arrivé, les jours rallongent et nous commençons à avoir de belles journées ensoleillées.

Tout pour nous remettre le moral au beau fixe !

La menace de restrictions sanitaires est toujours présente, mais nous avons la chance d'avoir un bel environnement.

Profitez de nos jardins, de notre vallée boisée pour changer d'air et faire de belles promenades.

Certaines personnes en ville ou en appartement doivent envier notre cadre de vie.

Les travaux des abords de l'étang seront terminés fin avril et nous espérons ouvrir la section pêche, le plus rapidement possible. Tous les travaux : Eglise, trottoirs, sanitaires publics, salle des associations et renforcement du réseau d'eau potable rue de Paris sont sur le point de commencer.

Malgré les restrictions de déplacement, notre vie quotidienne est relativement facile, alors continuons de nous protéger en espérant une vaccination rapide et nous pourrions, je l'espère, profiter d'un été sans contraintes.

Bien à vous.

Le Maire, Robert DARIEN



CAMPAGNE DE VACCINATION COVID-19

L'ARS et les services de l'État envisagent l'implantation très prochaine d'un centre de vaccination permanent à EPERNON pour le territoire de la communauté de communes.

Dans un premier temps seront concernées les personnes de plus de 75 ans. Les dispositions seront prises pour contacter les personnes éligibles.

Dès maintenant, il est possible de s'inscrire à la Mairie par téléphone au : 02 37 31 81 01.

Possibilité également de se faire vacciner auprès des pharmaciens du secteur (En les contactant directement)



En vue des élections départementales et régionales

des 13 et 20 juin 2021, il est précisé que les dernières inscriptions sur les listes électorales devront parvenir à la mairie pour le **vendredi 7 mai 2021 dernier délai**.

(Possibilité d'inscription directement à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile ou sur le site internet "service-public.fr")



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE

Le SICTOM a adhéré à « PANNEAU POCKET » sous le nom « SICTOM de la Région d'Auneau – 28150 ».

Vous pouvez télécharger cette application sur votre mobile afin de recevoir les messages relatifs aux problèmes de collecte, les consignes de tri ...

Coordonnées du SICTOM :

Site : <https://www.sictom-region-auneau.com>

Tél : 02 37 22 17 37

Courriel : contact@sictom-region-auneau.com



Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

Guichet unique pour les personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie.

La MDA est compétente pour la gestion des prestations (Aide sociale à l'hébergement, APA, cartes de stationnement, priorité et invalidité...)

57 bis rue du Dr Maunoury – CS 41102

28008 CHARTRES Cedex

Tél : 02 37 33 46 46

Plateforme d'accompagnement et de répit aidants/aidés

Fondation d'Aligre

10 rue Josepha - 28300 LÈVES

Tél : 02 37 18 72 33

Courriel : repat-aidants@fondation-aligre.com

ENQUETE PUBLIQUE DU 7 AVRIL AU 10 MAI 2021 AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE (IPCE)

Projet d'implantation de locaux de stockage SAS PANHARD ENVIRONNEMENT à AUNEAU

Dossier consultable sur le site internet de la Préfecture : <http://eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/En-cours>

Ou à la Mairie d'Auneau-Bleury-St Symphorien (version papier)

PROBLÈMES DE VOISINAGE



La Mairie est parfois sollicitée pour des problèmes de voisinage de différentes natures.

Il est rappelé que les litiges de droit privé ne sont pas du ressort de la Mairie. Le conciliateur de justice peut intervenir pour les problèmes tel que les droits de passage, mitoyenneté, malfaçons de travaux, différents entre voisins (propriétaires ou locataires)

Le conciliateur de justice reçoit à l'Espace Dagon à Auneau sur rendez-vous le vendredi de 9h à 12h au :

06 80 24 96 76

(marie-jose.mouteau@conciliateurdejustice.fr)



RAPPEL

Depuis le 4 février 2021, Chartres Métropole a repris la gestion de la déchetterie de Roinville.

Particulier ou professionnel une nouvelle carte est nécessaire

Pour en faire la demande :

Par téléphone au 02 37 36 98 27 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Par courrier : CMTV – Rue de la Marre Corbonne 28300 MAINVILLIERS

Par courriel : contact@cm-tv.fr

Ma carte « particulier » est strictement personnelle (1 seule par foyer). Elle donne un accès gratuit à la déchetterie dans la limite du respect des consignes de tri. Celle-ci sera remise GRATUITEMENT.

NOUVEAUX HORAIRES :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h – 12h / 14h – 18h

Mercredi : Fermé

Dimanche : 9h 12h

SERVICE DES IMPOTS – 2 Allée de la Communauté à Auneau

Accueil : Lundis, mardis, jeudis et vendredi de 9h à 12h (Accès libre)

Mercredis et les après-midi (Sur rendez-vous)

Contact : 02 37 25 25 74 / sandra.delaunay@porteseureliennesidf.fr



RAPPEL DES HORAIRES AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX SUSCEPTIBLES DE CAUSER UNE GÊNE SONORE POUR LE VOISINAGE

L'arrêté préfectoral du 03/09/2012 relatif au bruit prescrit notamment :

Les travaux de bricolage ou de jardinage des particuliers susceptibles de causer une gêne de voisinage en raison de l'intensité sonore des appareils utilisés sont autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les travaux des professionnels à l'intérieur des locaux ou en plein air susceptibles de causer une gêne sonore doivent être interrompus sauf en cas d'intervention d'urgence de 20h à 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.

RAPPEL

L'arrêté préfectoral du 29/07/2013 réglementant les feux de plein air interdit le brûlage à l'air libre ou en incinérateur individuel des déchets verts.

PROPRIETAIRES DE CHIEN



Il est rappelé que **les chiens doivent être tenus en laisse sur les voies et les espaces publics** pour garantir la sécurité des personnes. Il est recommandé aux propriétaires de prendre toutes les dispositions pour éviter les problèmes causés par les chiens errants, ainsi que les aboiements intempestifs.

Les **déjections canines sont interdites** pour le bien-être de tous sur les voies publiques, les trottoirs et les espaces verts. Tout propriétaire se doit de ramasser les déjections canines de son animal sur le domaine public.



PERMANENCE

3^{ème} vendredi de chaque mois
de 9h30 à 11h30 à l'Espace Dagon
d'AUNEAU



Journée Défense et Citoyenneté

**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



LE SAVIEZ-VOUS ?

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !!!

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- Vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...)
- Vos concours (Fonction publique, grandes écoles...)

Ou pour :

- Vous engagez dans l'armée

Grâce à MAJDC.FR vous pouvez :

- Découvrir ce qu'est la JDC
- Poser toutes vos questions
- Télécharger votre convocation
- Changer la date de votre JDC
- Demander une exemption
- Être guidé jusqu'au site de convocation
- Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC

J'ai entre 16 et 25 ans
Je m'inscris en quelques clics
Je m'informe de A à Z

ÉLAGAGE DES VÉGÉTAUX

Les propriétaires riverains de voiries doivent élaguer tout au long de l'année les plantations afin que celles-ci ne débordent pas sur la voie publique pour ne pas encombrer les trottoirs et gêner la circulation. Et également faire attention à ce que les plantations ne touchent pas les fils électriques et téléphoniques.



ESPACE INFO-ENERGIE 28

un service neutre, gratuit et indépendant

Depuis 2004, l'association SOLIHA d'Eure-et-Loir anime un Espace Info-Energie. Engagé pour le réseau FAIRE, il bénéficie de l'appui et du soutien de l'Ademe, la Région Centre-Val-de-Loire, ENERGIE Eure-et-Loir, et plusieurs collectivités locales.



Mission de service public, sa vocation est d'apporter aux particuliers une information précise, personnalisée et objective sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelable.

Nous intervenons dans deux grands domaines d'activité :

le conseil
personnalisé
aux
particuliers

Vous avez un **projet de travaux** de rénovation énergétique de votre logement ? L'Espace Info-Energie vous conseille tant sur le **plan technique** du projet que sur celui des **aides financières** mobilisables pour diminuer votre reste à charge.

Nous vous aidons à **identifier les postes de travaux clés**, à comparer des devis, à choisir des matériaux ou encore à trouver des **professionnels qualifiés**.

Sollicitez-nous tout au long de votre projet **par téléphone ou par mail**. Nous sommes également à votre disposition pour étudier ensemble votre projet lors d'un **rendez-vous individuel et personnalisé**.



Tout au long de l'année, nous initions et/ou participons à des **animations dans le département** en lien avec la transition énergétique dans l'habitat : conférences thématiques, salons de l'habitat, fête de l'environnement, balades thermographiques, visites de chantier...

la
sensibilisation
à la maîtrise
de l'énergie



N'hésitez pas à nous contacter pour connaître notre programme !

Nous rencontrer près de chez vous

02 37 21 32 71

eie28@solihha.fr
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h30



Permanence mensuelle

En partenariat avec ENERGIE Eure-et-Loir
le 3^e mercredi du mois de 10h à 12h

GALLARDON

CCAS,

1 place du Jeu de Paume

WANTED

La Municipalité recherche une personne pour relancer l'activité de PÊCHE du village.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie !
Ce n'est pas un poisson d'avril !!



Si votre envie de découvrir notre campagne vous mène jusqu'aux parcelles de terres en friche longeant l'entrée du hameau de Nelu, vous pourrez croiser de drôles de photographes en tenue de camouflage (ou à l'affût dans leurs voitures).

Ces promeneurs sont des ornithologues, membres pour la plupart de l'association **PHANA**, qui regroupe des passionnés de photos animalières. Une telle friche est assez rare dans la région. La faune y est particulièrement riche, faisant ainsi le bonheur de ces amoureux de nature.

Tout au long de la semaine, dès les premières lueurs du jour jusqu'au milieu de l'après-midi, ils viennent observer et photographier plus particulièrement deux espèces : **l'Elanion blanc et le Hibou des marais**.



Bruno Odeyer

Le premier signalement d'un **Elanion blanc** (*Elanus caeruleus*) sur cette parcelle de friches date du tout début janvier 2021. Ce beau petit rapace blanc, gris et noir avec des yeux rouge ambré est une espèce d'origine afro tropicale et sud asiatique. Il niche dans des habitats ouverts variés parsemés d'arbres, où il se nourrit de micromammifères, d'insectes, de petits oiseaux et de reptiles.

Dans notre région, l'Elanion blanc est encore rare, mais il colonise progressivement de nouveaux territoires. En 2012 et en 2013, entre 110 et 120 couples ont été recensés en France, plus particulièrement en Occitanie et en Nouvelle Aquitaine.

Malheureusement l'Elanion blanc semble avoir quitté le site à la suite des précipitations neigeuses.

Les deux espèces sont classées vulnérables en France métropolitaine dans la liste rouge publiée en 2016 par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Pour en savoir plus : PHANA (Photos Animalières d'Auffargis) 6 allée de la Haie aux Prêtres 78610 AUFFARGIS. Vous pouvez visiter leur site sur : <https://contactphana.wixsite.com/phana>



©Bruno Odeyer

Le **Hibou des marais** (*Asio flammeus*) est un hibou de taille moyenne aux ailes plutôt longues et étroites, à la tête assez petite et ronde. Les aigrettes, faisceau de plumes droites porté sur le haut de la tête, sont très réduites et très peu visibles. Les yeux sont jaunes, très expressifs comme chez beaucoup de rapaces nocturnes. Sa livrée est assez claire, brun jaunâtre. Le ventre est clair et la poitrine rayée.

En France, le Hibou des marais niche dans certaines régions (Marais Breton, Nord-Pas-de-Calais, Alsace) mais il est surtout hivernant. Des individus en nombre arrivent depuis les pays du Nord et se rassemblent en dortoirs pouvant atteindre plusieurs dizaines d'individus (au moins 8 ont été dénombrés sur notre commune).

Article réalisé par Frédérique SEVESTRE

Incivilité ou incivisme ? D'un point de vue sémantique, distinguer l'incivilité de l'incivisme est simple. L'incivilité c'est le manque de savoir-vivre. L'incivisme relève d'un acte d'irrespect contre la collectivité.

En revanche au quotidien, le fait de stationner n'importe où et n'importe comment, empêchant les piétons de rejoindre les écoles en toute sérénité, ou les ripeurs d'accéder aux containers, relèvent tant du manque de savoir-vivre ensemble que de l'irrespect des règles et des lois, en passant par de l'individualisme d'une poignée de personnes !

Fort heureusement la grande majorité des habitants du village est responsable et pense collectif ! Pour preuve, la volonté et la détermination de chacun, depuis un an, à adopter les bons gestes et les comportements appropriés. Nous savons que ceux-ci nous protègent et protègent la communauté. Aucun cas de contamination de masse n'a été enregistré sur la commune.

Autre exemple de solidarité et de responsabilité, la mise en place du Plan communal de sauvegarde (PCS). Ce dispositif permet d'organiser les actions de gestion de crise, en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Personne ne souhaite avoir besoin de le mettre en œuvre, mais il est important de savoir sur qui compter et quel matériel pourrait être disponible, en cas de besoin... C'est un peu comme de prévoir une trousse de secours dans ses valises, avant de partir en vacances. Nous adressons un vif remerciement aux personnes qui ont proposées leurs compétences médicales, linguistiques, du matériel et même des places d'hébergement. Il est toujours temps de vous manifester à la mairie, si vous souhaitez participer à ce plan communal de sauvegarde ou même si vous souhaitez des informations.

Notre taille et notre ruralité sont des privilèges, profitons-en !

L'équipe de « l'info-comm' », à votre écoute

L'ECHO DES ASSOS

La société **ALNÉLOISE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE LOCALE** procède à l'inventaire du matériel préhistorique (haches polies, silex taillés...). Si vous possédez des pierres trouvées sur la commune d'Aunay-sous-Auneau, merci de contacter Jean-Pierre Dubois au 06 86 37 16 55.

AUNAY BIEN ÉVÈNEMENTS

Il y a 1 an, l'équipe annulait la soirée Cabaret qui devait se dérouler le 15 mars. Depuis, aucune manifestation n'a eu lieu.

En 2021, les soirées sont pour la plupart annulées (cabaret du 29/3, 1^{er} festival de Jazz fin avril, concert à l'église saint Eloi) ; reste en suspens l'hommage à Johnny au mois de décembre en espérant que cette crise sanitaire sera derrière nous. En suspens également, en collaboration avec la municipalité, la fête de la musique et le 14 juillet. En attendant, l'équipe vous souhaite de prendre soin de vous, de vos proches et se tarde de vous revoir bientôt.

ETHOPEE assure toujours les cours d'arts plastiques sur Skype, avec une activité différente par semaine, tous les jeudis de 14h à 16h.

L'équipe espère reprendre bientôt et pourra assurer de l'art-thérapie, yoga, méditation et sophrologie dès l'été ainsi que des stages d'arts plastiques.

Pour joindre l'association, merci d'écrire à asso.ethopee.arts@gmail.com (*attention erreur dans le bulletin municipal*)

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions concernant la rentrée 2021 auront lieu pour les enfants nés en 2018 et pour les nouveaux élèves nés en 2017 et 2016, à la mairie d'Aunay-sous-Auneau aux dates suivantes : **du 12 au 30 avril 2021** (apporter le livret de famille et un justificatif de domicile). L'admission se fera en juin à l'école maternelle sur rendez-vous au 02 37 31 87 05 (les modalités seront précisées ultérieurement selon les règles sanitaires en vigueur alors).

DU CÔTÉ DES CENTRES

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs **AUNAYNUPHAR** se tient à votre disposition concernant les prochaines inscriptions. Vous pourrez ainsi vous rapprocher d'elle ou vous rendre sur le site internet des PEP afin d'obtenir des feuilles d'inscriptions pour les périodes suivantes :

- Vacances de printemps → fin mars, début avril
- Vacances d'été → en mai
- Rentrée scolaire 2021 → en juin

Coordonnées du **centre Aunaynuphar** : 02 37 31 39 96 / 06 22 02 72 33 ou alsh.aunay@pep28.asso.fr

Secrétariat : 02 37 31 29 35 ou secretariat3@pep28.asso.fr

DU CÔTÉ DU COMITE DES FETES

Message de Betty, présidente du Comité des fêtes :

*« Avec cette crise sanitaire le fait de nous retrouver tous ensemble est bien difficile, il faut penser à bien nous protéger les uns, les autres. Nous espérons vous retrouver le **dimanche 2 mai** pour le **marché fermier** du CDF, toute la journée en respectant bien sûr les gestes barrières. Hâte de vous retrouver. »*

Concours !

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Depuis un an, le CCAS a eu peu d'occasion de vous retrouver autour d'un événement festif. C'est pourquoi, il organise cette année un concours de fleurissement des jardins, balcons, terrasse, potager.



Pour retrouver ou conserver sa bonne humeur, quoi de mieux que de bouturer, planter, semer, tailler, marcotter, border, ameubler, biner, sarcler ?

Ce concours est placé sous le signe des fleurs, de l'environnement et du cadre de vie. Il est ouvert à tous les Alnélois de la commune et des hameaux.

Vos talents de jardinier seront récompensés par trois prix :

- **Prix de la créativité** (recherche artistique dans le fleurissement) : 40 € en chèque cadeau d'une jardinerie
- **Prix en faveur d'une végétation durable** (Plantes vivaces, gestion de l'eau, paillage...) : 40€ en chèque cadeau d'une jardinerie
- **Prix « coup de cœur du jury »** sera également attribué, toutes catégories confondues : 40 € en chèque cadeau d'une jardinerie

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2021.

L'intégralité du règlement du concours des jardins fleuris est disponible sur le site de la commune et en mairie.

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Message de Julien « *Faites une inspection chez vous pour voir si un livre fugitif ne serait pas dissimulé sous un lit ou derrière une armoire. Cela m'arrive souvent 😊* ». La bibliothèque continue d'accueillir le public en toute sécurité (jauge, désinfection et mise en quarantaine de ouvrages), les lundis de 16 à 17h, mardis de 16h à 18h et mercredis de 14 à 18h.

LE COIN DES PROS

À l'occasion du **marché fermier du 2 mai prochain**, organisé par le comité des fêtes, la municipalité propose aux professionnels un stand pour se faire connaître des habitants du village.

Si vous souhaitez participer, inscrivez-vous auprès de René Bonnet (adjoint délégué aux relations avec l'artisanat et le commerce) au 06 89 51 95 28. Vous pouvez également contacter la mairie par téléphone (02 37 31 81 01) ou par courriel (mairie@aunay-sous-auneau.fr).